

Objet : Changement de l'OPCVM PRIMERUS ACTIONS MONDE

Lettre d'information aux porteurs Fonds commun de placement – **PRIMERUS ACTIONS MONDE**

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes détenteur de parts du fonds commun de placement PRIMERUS ACTIONS MONDE (Part F - ISIN : FR0013215514), (Part I - ISIN : FR0013215522), (Part R - ISIN : FR0013215548) (ci-après « **le Fonds** ») géré par FLORNOY (ci-après la « **Société de gestion** ») agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ci-après « **AMF** ») sous le numéro GP12-000007 et nous vous en remercions.

Dans un souci d'amélioration permanente de son offre de produits et sur décision du Directoire de la société de gestion de portefeuille pour compte de tiers, FLORNOY vous informe que votre Fonds connaîtra les évolutions suivantes.

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds commun de placement ?

1/ Concernant l'objectif et la politique d'investissement

En raison de la disparition prochaine de l'EONIA, celui-ci sera remplacé par l'Ester, l'objectif de gestion du Fonds sera désormais de surperformer son indicateur de référence composite **80% MSCI World NR Euros + 20% Ester capitalisé.**

Concernant l'exposition en actions des précisions seront apportées sur l'investissement en termes de capitalisation en distinguant les seuils des valeurs : grandes (valeur dont la capitalisation boursière est supérieure 10 milliards d'euros), moyennes et petites capitalisations (valeurs dont la capitalisation boursière se situe entre 1 et 10 milliards). Les moyennes (valeurs dont la capitalisation boursière est entre 1 et 10 milliards d'euros) et petites capitalisations (valeurs dont la capitalisation est inférieure à 1 milliard d'euros) seront désormais limitées à 30% de l'actif net du Fonds contre 60% précédemment.

Concernant l'exposition en produits de taux le Fonds pourra désormais être exposé en obligations convertibles, considérées comme des titres intégrant des dérivés, à hauteur de 20% maximum de l'actif ainsi qu'en titres obligataires à haut rendement (high yield) dont la notation est inférieure à BBB- chez S&P ou Baa3 chez Moody's. Par voie de conséquence un risque concernant la spécificité de ces titres vient désormais compléter la rubrique Profil de risque du Fonds.

2/ Concernant la périodicité des souscriptions et des rachats : la valorisation de votre Fonds sera désormais quotidienne

3/ Concernant la rubrique souscripteurs concernés : une nouvelle part dénommée « SR » sera créée.

4/ Enfin, conformément à la réglementation, aux termes du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») à laquelle est soumise votre Société de gestion, il sera introduit un risque de durabilité au sein du Profil de risque de votre Fonds.

Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ces évolutions du Fonds entreront en vigueur le **18/10/2021**

Les autres modifications décrites dans le tableau comparatif ci-après entreront en vigueur à la même date.

Conformément à la réglementation en vigueur ces modifications ne sont pas soumises à un agrément de l'Autorité des Marchés Financiers.

FLORNOY.

—
Siège social : 9 avenue de l'Opéra • 75001 Paris
Tél. +33 (0)1 42 86 53 00
www.flornoy.com

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts à tout moment à compter de la réception de la présente lettre. Au-delà de cette date, le Fonds ne facturant pas de commission de rachat, cette possibilité vous sera toujours offerte. Enfin, si vous n'avez pas d'avis sur cette modification, nous vous invitons à contacter éventuellement votre conseiller habituel, ou la Société de Gestion. En tout état de cause, nous vous invitons à prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du Fonds PRIMERUS ACTIONS MONDE.

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil de rendement/risque :	Oui
Augmentation du profil de rendement/risque :	Oui
Augmentation potentielle des frais :	Non
Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque :	Non Significatif



Non Significatif

Quel est l'impact de ces opérations sur votre fiscalité ?

Ces opérations sont sans conséquence fiscale pour les porteurs de parts. En cas de désaccord avec ces modifications, le rachat sera considéré comme une cession. La fiscalité sera donc fonction de la nature du porteur de parts et/ou de l'enveloppe sans laquelle il a souscrit les parts du présent Fonds.

Quelles sont les principales différences entre votre Fonds dont vous détenez des parts avant et après ces modifications ?

Caractéristiques comparées en cas de changement :

Régime juridique et politique d'investissement (Part F, I, R)		
Objectif de gestion*	L'OPCVM PRIMERUS Actions Monde a pour objectif de gestion de surperformer son indicateur de référence composite 80% MSCI World NR Euros + 20% EONIA capitalisé , sur la durée de placement recommandée.	L'OPCVM PRIMERUS Actions Monde a pour objectif de gestion de surperformer son indicateur de référence composite 80% MSCI World NR Euros + 20% Ester , sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence comparaison	de de	80% MSCI World NR Euros + 20% EONIA capitalisé	80% MSCI World NR Euros + 20% Ester
--------------------------------------------	--------------	------------------------------------------------	-------------------------------------

Modification du profil de rendement/risque

Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente
	<p>L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes en direct ou via des OPC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 60% à 100% en actions internationales de toutes tailles de capitalisation, de toutes zones géographiques y compris pays émergents, de tous secteurs (cible : de 80% à 100%), dont : <ul style="list-style-type: none"> • 60% maximum aux actions de pays émergents ; • 60% maximum aux actions de petite capitalisation (dont la capitalisation boursière est supérieure à 500 millions d'euros). 	<p>L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes en direct ou via des OPC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 60% à 100% de l'actif net du Fonds en actions internationales de toutes tailles de capitalisation, de toutes zones géographiques y compris pays émergents, de tous secteurs, dont : <ul style="list-style-type: none"> • De 0% à 100 % maximum de l'actif net aux actions dites de « grandes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est supérieure 10 milliards d'euros); • De 0% à 30 % maximum de l'actif net aux actions dites de « moyennes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 milliard et 10 milliards d'euros) ou en actions de petites 	-

	<ul style="list-style-type: none"> De 0% à 40% aux produits monétaires et/ou obligataires (instruments du marché monétaire, instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de notation Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation) 	<p>capitalisations (dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros).</p> <ul style="list-style-type: none"> De 0% à 40% de l'actif du Fonds aux produits monétaires et/ou obligataires (instruments du marché monétaire, instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation) dont : <ul style="list-style-type: none"> 15% maximum de l'actif en émissions (titres) high yield (produits de taux spéculatifs) 20% maximum de l'actif aux obligations convertibles (considérées comme des titres intégrant des dérivés) 	-
Profil de risque		<p>Risque de haut rendement (High Yield)</p> <p>Risque de volatilité spécifique à la détention d'obligations convertibles</p> <p>Risque de durabilité</p>	

Informations pratiques		
Fréquence de la valeur liquidative	Hebdomadaire	Quotidienne
Création d'une nouvelle catégorie de part	Intitulé	PART SR
	Code ISIN	FR0014005FO3
	Souscripteurs concernés	Réservé aux souscripteurs d'AVIVA
	Valeur liquidative d'origine	mille euros (1 000€)

	Montant minimum de la première souscription	Une part
	Montant minimum de souscription ultérieures et rachats	Un (1) millième de part
	Fractionnement des parts	millièmes de part
	Commission de souscription non acquise au FCP	5% maximum
	Commission de rachat non acquise au FCP	0% maximum
	Frais de gestion et frais de gestion externe	2.7 % maximum
	Frais indirects	2% maximum

Eléments importants

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur mis à jour sur le site internet de votre Société de Gestion ou d'en faire la demande auprès de

FLORNOY
9 Avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Ces documents ainsi que les reporting et rapports du Fonds vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Par courriel à l'adresse suivante : relation@flornoy.com
Sur le site internet de FLORNOY : www.flornoy.com
Sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information qu'il vous serait d'obtenir sur ces opérations.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre respectueuse considération.

FLORNOY
Benoît Jauvert
Président



